



Paris, le 28 mars 2025

Le bureau du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes à la rencontre des élus et des kinésithérapeutes de la région Hauts-de-France

La présidente du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes, madame Pascale MATHIEU et des élus du bureau national seront le mardi 1^{er} et le mercredi 2 avril à Amiens pour rencontrer les élus locaux, des professionnels de santé et les élus des conseils de l'Ordre du territoire pour évoquer les enjeux d'accès aux soins dans la région.

Ce déplacement s'inscrit dans une volonté forte de l'Ordre d'être au plus près des réalités territoriales, afin de mener des actions concrètes au service des patients et des professionnels de santé. Il permettra d'aborder l'actualité de la profession, les initiatives locales et les enjeux spécifiques du territoire, notamment en matière de démographie et d'offre de soins.

Temps fort d'écoute et de dialogue, cette visite nourrit les actions de l'Ordre pour proposer, partout en France, des solutions concrètes en faveur d'un meilleur accès aux soins, enjeu particulièrement prégnant dans les Hauts-de-France.

Les 110 000 kinésithérapeutes jouent à ce titre un rôle déterminant pour garantir une prise en charge de proximité, continue et adaptée aux besoins des patients.

Cette venue dans la région est enfin l'occasion de formaliser un engagement important pour l'Ordre, la signature d'un protocole de transmission de signalements d'infractions sexuelles avec le procureur d'Amiens. Cette signature s'inscrit dans la politique menée par l'Ordre dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes avec la mise en œuvre d'actions partout sur le territoire.

Pascale MATHIEU, présidente du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes : « Là où l'offre de soins se fragilise, les kinésithérapeutes sont un maillon essentiel pour maintenir une présence de professionnels de santé efficace et de proximité. Ce type de déplacement permet de valoriser les initiatives portées localement, de rappeler le rôle majeur des kinésithérapeutes dans l'organisation des parcours de soins, et de renforcer le dialogue avec les élus locaux pour bâtir des réponses concrètes, ancrées dans les réalités du terrain. »